

Élection au Conseil d'Administration de PSL
« Démocratie et intérêt général au cœur de PSL »

Liste soutenue par la CGT, la FSU et Sud Education

Janvier 2020

Après avoir fonctionné plusieurs années en tant que ComUe, PSL est désormais un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel expérimental qui rassemble onze établissements, travaille avec trois organismes de recherche, et rassemble environ 17 000 étudiant·es. En tant qu'établissement expérimental, PSL peut largement déroger aux dispositions du code de l'éducation. De ce fait, et au nom de l'« excellence internationale », PSL menace l'accès à l'enseignement supérieur, l'indépendance académique et les statuts des personnels. Depuis le vote des statuts, les pouvoirs de décision concernant nos diplômes, nos conditions de travail et d'emploi sont concentrés dans les mains de la direction de PSL. C'est en effet au sein de cette nouvelle technocratie que vont se décider les politiques de formation et de recherche de chacun des établissements membres, mais aussi la stratégie en matière de ressources humaines ou encore la gestion du parc immobilier. La naissance de PSL participe des politiques menées dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) depuis maintenant une vingtaine d'années. Elles consistent à transformer le système de l'ESR français suivant une vision néolibérale du monde, pour toujours plus d'« excellence », formidable outil pour accentuer encore les inégalités dans l'ESR.

Il y a derrière ce projet trois obsessions des gouvernements successifs :

- **une vision darwinienne et élitiste** de la recherche et de l'enseignement public : mettre en compétition les individus, les laboratoires et les formations dans le but de construire des « pôles d'excellence d'envergure internationale », au détriment des autres universités, condamnées à devenir périphériques ;
- **une vision comptable** de la qualité de la recherche et de l'enseignement : regrouper les enseignant·es-chercheur·es, les publications, les étudiant·es, les formations, etc. pour essayer de grimper dans des classements internationaux ;
- **une vision austéritaire** du financement de la recherche et de l'enseignement : faire des économies en mutualisant les services supports et en embauchant des contractuel·les plutôt que des fonctionnaires. Dans le même temps, une partie de l'argent public destiné à l'enseignement et la recherche est détournée en hauts salaires pour les dirigeants (président, vice-présidents etc), orientée en faveur du recrutement de "stars" de la recherche et en frais de gestion d'une superstructure inutile.

Ces transformations ne sont ni inévitables ni indispensables. Le fonctionnement actuel de PSL est un danger pour l'ensemble des membres du personnel, pour au moins trois raisons :

- La répartition du pouvoir est clairement antidémocratique, contourne les instances collégiales universitaires bâties à l'échelle des établissements et laisse planer la menace d'un autoritarisme administratif rarement vu jusqu'ici. Le président de PSL est un « hyperprésident » qui pourra notamment assister aux conseils d'administration des établissements membres, et pourra censurer leur budget.
- Les conditions de travail et d'emploi des agent·es sont profondément menacées par la volonté de mutualisation des fonctions et des activités et la multiplication des statuts contractuels au détriment des postes de fonctionnaires.
- L'autonomie scientifique des enseignant·es chercheur·es est entamée : perte de contrôle sur le contenu des formations (puisque c'est désormais PSL qui définit la stratégie de l'offre de formation, et pourrait également vouloir supprimer des formations vues comme doublons), mais aussi sur le recrutement des pairs (puisque le CA de PSL peut être saisi afin de s'opposer à un recrutement).

L'an dernier, la tentative de mise en place de la licence BNP dite « positive impact » a bien illustré les objectifs et les méthodes autoritaires de PSL. Sa création a été annoncée par la BNP Paribas et PSL en décembre 2018, bien avant qu'elle n'ait fait l'objet de discussions au sein des instances de PSL et des établissements. Cette licence illustre ensuite le modèle de fonctionnement promu au sein de PSL, qui repose largement sur des financements privés, quitte à demander aux enseignant·es-chercheur·es de ne pas porter atteinte à l'image de ces mécènes... qui pourtant en tirent une image vertueuse et de futur·es cadres à peu de frais (puisque leur investissement est largement défiscalisé) !

Nous devons être présent·es et vigilant·es à tous les étages de cette machinerie. C'est pour cela que nous nous présentons à l'élection au conseil d'administration. Si vous nous faites confiance, nous veillerons à :

- **promouvoir** un service public de l'enseignement supérieur gratuit et accessible au plus grand nombre,
- **maintenir** des formations et des recherches indépendantes du new public management comme des financements privés,
- **défendre** les statuts d'emploi et les conditions de travail des agent·es, personnels administratifs et enseignant·es-chercheur·es.

En outre, pour lutter contre la dépossession démocratique de nos établissements et de PSL, nous nous engageons à nous concerter avec vous le plus régulièrement possible via des AG des personnels, afin de représenter au mieux les agent·es et salarié·es de PSL et de ses établissements.